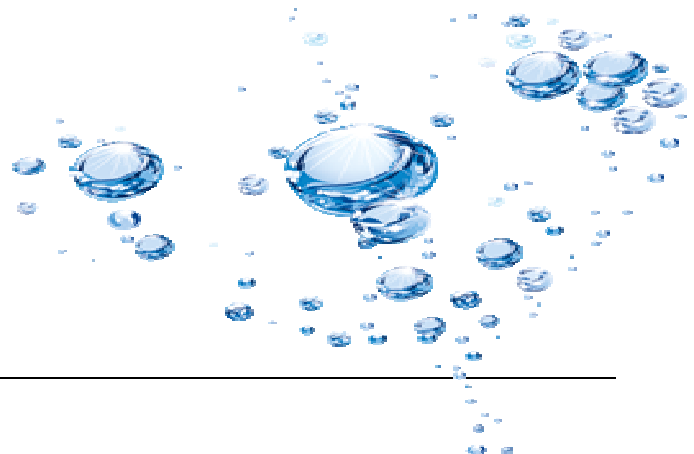




14^{ème} Assemblée Générale

Procès – verbal

<u>Date :</u>	Jeudi 10 mars 2016
<u>Lieu :</u>	Hotel « La Longeraie » à Morges
<u>Présents :</u>	26 membres actifs y compris le Comité 17 membres passifs
<u>Excusés :</u>	15 membres actifs 2 membres passifs
<u>Sans réponse :</u>	76 membres actifs 29 membres passifs
<u>Procès-verbal :</u>	Mme Junco Inma





Ordre du jour de l'Assemblée générale

18 h 30 ASSEMBLEE GENERALE

1. Ouverture et salutations par le président de l'AFSR

Le Président remercie l'assemblée de consacrer cette soirée pour l'association et présente, chers collègues, partenaires et amis, ses meilleures salutations.

Le Président remercie également M. Martial Wicht de la SSIGE, ainsi que tous nos partenaires pour leur présence, à cette 14ème Assemblée.

M. Konrad Schmid, Président des Brunnenmeister Verband (SBV), s'excuse pour son absence.

Modification de l'OJ :

Le Comité propose une modification de l'OJ par une rocade entre les points 16 et 17. Le point 16 sera traité en dernier. L'Assemblée accepte à l'unanimité cette proposition.

Le Président demande à l'AG si elle désire une autre modification de l'ordre du jour 2016. Aucunes remarques, acceptation à l'unanimité à main levée.

2. Liste des présences (signatures de la feuille de présence)

A ce jour l'AFSR compte 109 membres actifs:

Ayant répondu « présent » au sondage : 32

Présents à l'AG (sur liste de signatures): 26 y compris Comité.

Excusés : 15

Sans réponse : 76

42 fournisseurs ou communes font aussi partie de l'Association :

Ayant répondu « présent » au sondage : 14

Présents à l'AG (sur liste de signatures):: 18

Excusés : 2

Sans réponse : 17

3. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

du 21.05.2015 (*envoyé par courrier le 27.10.2015*)

L'AG ne demande pas la lecture du PV de 2015, acceptation à main levée.

Favorable : 17

Défavorable : 0

Abstention : 0

Le PV 2015 est adopté sans remarque à l'unanimité par l'Assemblée.



4. Nomination de 2 scrutateurs :

MM. Pascal Di Gruttola et Pierre Geissbühler

5. Rapport du Président

Le Président nous lit son rapport :

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous accueillir ici à Morges à l'Hôtel de la Longeraie, comme nous vous l'avions annoncé lors de notre dernière Assemblée Général nous avons la volonté de nous déplacer dans toute la Suisse Romande.

Notre association est ouverte à tous les métiers en lien avec l'eau potable, pour permettre des échanges d'expériences créer un réseau et offrir une formation continue, cette année nous avons tenu un stand à Aqua Pro à Bulle pour lequel nous avons eu un très bon retour, de nouveaux membres que nous avons le plaisir d'accueillir ici ce soir, nous ont rejoint.

Nous comptons aujourd'hui 146 membres.

Notre association a un vrai rôle de sensibilisation auprès des communes sur l'importance de la formation continue pour le personnel œuvrant dans le domaine de l'eau potable. Le lien que nous avons avec le SBV et la SSIGE permettent d'offrir des formations sérieuses et reconnue pour répondre aux lois et directives toujours plus exigeantes.

L'année prochaine notre comité terminera son mandat, les personnes intéressées à rejoindre le comité sont priées de s'annoncer.

Durant l'année 2015 notre comité s'est réuni à 15 reprises de manière professionnelle et impliqué, nous avons travaillé sur les sujets suivants :

- La formation à Sursee où nous étions environ 15 Romands, le cours a été traduit en Français en Simultanée. Je remercie le SBV au nom de l'association pour l'excellent accueil et la qualité de leurs formations. Nous aimerions aussi remercier l'entreprise Wild, plus précisément M. Carrel Jean-Marc pour la disponibilité dont il a fait part pour l'organisation du transport.

- Nous avons répondu aux demandes de la commission nommée pour le stand des fontainiers à AQUAPRO Présidée par M. Volbert Sylvain membre du comité. Nous avons eu un retour très positif, ça été l'occasion de faire connaître l'association au public du domaine de l'eau. Au nom du comité nous remercions la commission pour leurs engagements et leurs disponibilités pour la tenue du Stand. Nous donnerons la parole à la commission au point n° 13 de l'ordre du jour. Nous adressons également nous remercions au service de l'eau de Lausanne pour la mise à disposition de la maquette sur l'eau.

- Avec l'aide professionnel de M. Boschung qui est jusqu'à ce soir notre webmaster, nous avons créé notre nouveau site des fontainiers qui sera en ligne ces prochains jours. La création de ce site n'a pas été une mince affaire, aujourd'hui nous avons un site plus moderne et vivant qui devra être alimenté et amélioré selon les besoins de notre association. Au nom de l'association je remercie M. Boschung pour son excellent travail, sa disponibilité jusqu'à point d'heures. Il a su apporter les réponses que nous avons besoins n'étant pas des professionnels dans ce domaine.



- Un nouveau compte postal a été ouvert et le compte à l'UBS a été transféré ceci pour permettre de limiter les frais administratifs et d'avoir un compte représenté partout, notamment dans les plus petites Communes, plus facile à gérer pour les futurs caissiers du comité selon leurs lieux d'habitations.
- notre association a été représentée comme Jury au Merlot d'or organisé par la SSIGE.
- nous avons rencontré la SSIGE pour la présentation de la proposition d'une parution d'un article des fontainiers d'une ½ page dans la brochure de Reflex ainsi que la formation continue proposée par la SSIGE pour lequel M. Wicht est présent ce soir. Il nous fera une présentation au point 15 de l'ordre du jour.
- Et enfin, l'organisation et la préparation de la demi-journée de formation qui était sur le thème « Alimentation en cas de crise » ainsi que l'AG de ce jour.

Je termine mon rapport en remerciant Pierre Geissbühler pour son travail dans l'ombre de traduction pour les cours à Sursee.

Je tiens à remercier tous particulièrement pour leurs engagements, leurs disponibilités et la très bonne ambiance constructive que chacun à apporter, tout au long de l'année, ce Merci je l'adresse à vous le comité qui fait vivre notre association. Un grand merci !

Une présentation est faite également du nouveau site internet qui sera tout prochainement mis en ligne.

Le Président passe la parole à Antoine pour le point n° 6 « rapport du caissier »

6. Rapport du caissier

Rapport présenté, pour les comptes 2015, par le caissier sortant M. Antoine Sordi.

Antoine annonce le changement de compte de l'UBS à Postefinance pour plus de facilité et d'accessibilité dans toute la Suisse pour le futur ainsi que pour les prochains caissiers.

(Voir fichier joint « Comptes 2015 et budget 2016 »)

Antoine donne la parole à M. Cunin en l'absence de M. Wagnières (qui nous rejoindra plus tard) en tant que vérificateur des comptes.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

- Les comptes ont été contrôlés et approuvés par MM Frédéric Cunin et Jacques Wagnières, le 02.10.2015 à Yverdon.
- Rapport des vérificateurs établis le 02.03.2016 lu à l'Assemblée par M. Cunin. Il remercie l'exactitude des comptes ainsi que le travail accompli.
- **Le président demande à l'assemblée d'accepter les comptes par votation à main levée et de donner décharge au caissier, aux vérificateurs des comptes et au Comité.**



- Adoption des comptes 2015 par votation de l'AG à main levée
- **Favorable : 17**
- Défavorable : 0
- Abstention : 0
- Le Comité remercie MM. Frédéric Cunin et Jacques Wagnières qui ont assumés la tâche de vérificateur.

8. Elections des vérificateurs des comptes

- Le Comité remercie M. Jacques Wagnières pour son travail en tant que vérificateur des comptes pendant ces 2 dernières années il sera remplacé par M. Pascal Di Grutola élu suppléant l'année dernière par l'AG.
- MM. Frédéric Cunin et Pascal Di Grutola sont nommés vérificateurs des comptes pour l'année prochaine.
- Pour l'exercice 2016 le Président demande à l'Assemblée la nomination d'un suppléant.
- M. Daniel Schneider se porte volontaire et est nommé par l'Assemblée.

9. Présentation et adoption du budget

Rapport présenté par le caissier entrant pour l'exercice 2016 M. Patrick Graber.

(Voir à la fin du PV « Comptes 2015 et budget 2016 »)

Patrick explique que nous avons 14 membres actifs qui ne paient plus leurs cotisations depuis 2012, nous souhaitons rétablir la situation de la manière suivante et adopter cette manière de faire en règle générale pour le futur :

- La 1ère année envoi de la cotisation de l'année en cours.
- La 2ème année envoi de la cotisation de l'année en cours accompagnée d'un rappel pour la cotisation de l'année précédente
- En cas de non paiement à la fin de l'année, le membre est démissionné de l'association lors de l'AG au plus tard au 1er Janvier de l'année suivante.

Adoption du budget par votation de l'AG a main levée :

- **Favorable : 18**
- Défavorable : 0
- Abstention : 0

Le Président justifie quelques points au budget à savoir :

- L'établissement d'une assurance responsabilité civil au nom de l'Association.
- Une demi-page pour l'AFSR dans le journal le « Reflet » parut par la SSIGE 4 fois par année.



- Les articles publicitaires, pour l'image de l'AFSR lorsque le Comité est en déplacement (p.ex. SBV, AquaPro, distribution de prix, de certificats, etc...) des polos Switcher ont été fait avec le logos de l'AFSR, possibilité d'en commander à 40.- / pce.
- **Le président demande à l'assemblée d'accepter le budget 2016 par votation à main levée.**
- **Favorable : 18**
- Défavorable : 0
- Abstention : 0

10. Fixation du montant des cotisations annuelles

Le Comité propose à l'AG le maintien des montants actuels, à savoir :

Membre Frs. 50.—

Membre de soutien Frs. 200.—

Commune Frs. 300.—

Adoption des montants par votation à main levée :

- **Favorable : 18**
- Défavorable : 0
- Abstention : 0

11. Adhésions / démissions

Le Président demande à chacun de se lever pour la présentation à l'Assemblée.

Adhésions membres actifs, 10 personnes :

Mme Anne Grandin

MM. Denis Corminboeuf, Daniel Bourquin, Steve Lambert, Paul Stauffer-Sunier, Davide Troiano, Olivier Bobillier, Christophe Guillaume, Jean-Claude Cavin, Gilles Berchier.

Démissions membres actifs, 2 personnes :

MM. Alexis Mory, Guy Sugnaux (Départ à la retraite)

Adhésions membres passifs, 1 Commune et 5 Entreprises.

TECHNIMAT SA, TECSAN, CORELLTECH TECHNOLOGIE, PRESSIO Sarl, REFLO-TEC AG

SERVICE INDUSTRIELS DE TERRE SAINTE ET ENVIRONS (SITSE)

Démissions membres passifs :

0

Acceptation des nouveaux membres par votation à main levée :

- **Favorable : 16**
- Défavorable : 0
- Abstention : 0



12. Présentation du candidat romand au sein du Comité du SBV et nomination par l'AG au comité de l'AFSR

Le candidat présenté par le Comité au SBV n'a pas été retenu par le Comité du SBV.

Le Président du SBV nous a expliqué que le statut du candidat en tant que représentant n'est pas en adéquation avec la fonction de membre au comité du SBV.

Le poste étant toujours vacant le Président informe l'Assemblée que nous recherchons toujours activement un membre représentant les fontainiers suisses romands qui prendra place au sein du Comité du SBV et qui devra également participer à la mise sur pied des cours organisés à Sursee.

Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser au comité.

EMPLOI DU TEMPS

5 jours	Réunions du Comité (Janvier, Mars, Mai, Août, Novembre)
1 jour	Assemblée Générale (Juin)
1 jour	Réunion d'Automne (Octobre)
3 - 4 demi-journées	Préparation pour la formation à Sursee
2 jours	Journée de formation à Sursee

DESCRIPTION DES TÂCHES

Le Fontainier représentant Romand faisant partie du Comité du SBV devra également faire partie de la Commission de Formation.

Cette Commission est responsable de la mise sur pied des cours de formation organisés à Sursee.

Formations Sursee du 5 au 15 Avril 2016

Assemblée générale le 10 et 11 Juin 2016

RÉMUNÉRATION

Rémunération annuelle fixe + indemnité journalière supplémentaire pour les tâches individuelles.

Compensation kilométrique pour les déplacements

Salaire horaire actuel 87,50 francs (après déduction des AVS et ALV avec certificat de salaire)

ENTRÉE EN VIGUEUR

Election par le Comité du SBV à leur prochaine l'Assemblée Générale.

Le souhait du SBV ainsi que du Comité de l'AFSR serait de trouver un candidat pour ce poste idéalement bilingue.

A l'issue de l'assemblée générale nos recherches vont se poursuivre avec l'aide du SBV.

13. Retour sur AquaPRO 2016 Présenté par la Commission

Le président passe la parole à M. Sylvain Volbert qui nous lit le rapport préparé par la Commission et établis par Daniel Schneider.

Notre stand avait une surface d'environ 10.00 m², étant donné la surface, son aménagement était fonctionnel.

La maquette très appréciée des visiteurs, nous a permis de rentrer en contact facilement et engager une conversation sur notre association.

Le beamer installé nous a permis de visionner des films sur notre métier, globalement nous avons visionné un seul film en boucle, il faudrait prévoir des films supplémentaire ou autre.



Une idée avait fleuri lors du salon pourquoi ne pas faire un film sur la formation du brevet de fontainier !

Nous avons prévus boisson et petite agape pour les apéros globalement nous avons pris un peu trop de quantité.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer des personnes très intéressantes lors du salon. Celui qui, m'a le plus marqué, certainement ce géologue qui a émis l'idée de recenser toutes les informations sur les sources, leurs débits température, depuis plusieurs années, afin de définir si le réchauffement climatique avait une incidence sur les débits des sources et une modification de la température de celle-ci.

Le montage et le démontage du stand c'est très bien passé.

Le salon fût une belle expérience on ne peut que remercier le comité de AFSR pour avoir fait confiance au staff d'organisation et à Sylvain pour la coordination son dynamisme et son engagement. Une bien belle aventure !

M. Sylvain Volbert responsable au sein du Comité lance l'appel pour recruter à nouveaux membres pour l'année prochaine.

Le Comité remercie les membres de la Commission qui ont su relever ce challenge.

MM. Gérald Mayor, Daniel Schneider, Pierre-Alain Grandchamp et Alain Martin.

14. Le mot du président du SBV

M. Konrad Schmid souhaite beaucoup de succès à l'AFSR et transmet ses meilleures salutations.

Le Président de l'AFSR complète ce point en donnant une information à l'Assemblée.

A ce jour 18 membres de l'AFSR participeront aux cours de formation donné par le SBV au Campus de Sursee et qu'un transport en commun sera organisé d'ici là. Une information pour cette organisation sera transmise par mail aux membres concernés.

15. Formation continue de la SSIGE, présentation par M. Martial WICHT, SSIGE

Le Président donne la parole à M. Martial Wicht du SSIGE.

M. Wicht nous fait visionner le film qui à gagné le prix du Merleau d'Or 2016 et qui sera bientôt mis en ligne.

Il nous présente également le nouveau trimestriel Reflets lequel comprend dans sa nouvelle formule 8 pages. La SSIGE souhaite en faire la revue de référence « eaux » pour la Suisse romande et à ce titre propose à l'AFSR une demi-page pour publier un article dédié aux fontainiers concernant les activités de l'association. Il mentionne également que les manifestations, par exemple l'Assemblée Générale, ainsi que les formations peuvent être annoncées dans la rubrique « Agenda ». Il précise que pour le numéro de mars, la SSIGE a pris la liberté de rédiger l'article sous la bannière de l'AFSR.

M. Wicht poursuit par la présentation de la formation continue. Celle-ci, mise en place par la SSIGE, se veut modulaire et s'adresse à tous les professionnels des métiers des eaux, du gaz et de la chaleur et du froid à distance ainsi que des domaines similaires. La formation s'adresse avant tout aux responsables en place et futurs qui assument des tâches d'encadrement. Les modules sont indépendant les uns des autres mais pour obtenir un certificat il faut avoir l'ensemble des modules et être porteur d'un Brevet Fédéral. La participation à chaque module donne droit à une attestation.

Les modules comprennent abordent différents domaines tels que la sécurité au travail, le droit, la communication, gestion des conflits, maîtrise des relations professionnelles, etc. Une journée



pratique est également au programme. L'ensemble des modules est dispensé sur une période de trois ans.

Il y a également la possibilité d'obtenir une reconnaissance de chargé de sécurité par ce cursus. Ces formations sont reconnues par les branches et par conséquent reconnus au niveau de la Suisse.

M. Wagnières demande une formation complémentaire pour les spécialistes de STAP spécialiste dans la potabilisation comme à Limoges aujourd'hui cette formation existe en France et les gens se forment en France comme p.ex. Exploitant d'usine de potabilisation ultrafiltration.

M. Wicht précise que justement la SSIGE va rencontrer les responsables du centre de formation de Limoges pour prendre connaissance des cours qui y sont dispensés et évaluer l'opportunité de collaborer avec ce centre.

Pour 2016, 2 modules sont à l'agenda, à savoir maîtriser ses relations professionnelles et gérer les réclamations. La durée est de 3 jours.

L'objectif de la SSIGE est d'obtenir dans les 5 ans une certification fédérale pour ce cursus.

Notre Vice-président prend la parole et s'adresse à l'Assemblée. Il demande la participation des membres de l'AFSR pour alimenter la demi-page qui nous est réservée dans « REFLETS » par la transmission d'idée, de sujet et/ou d'articles, au Comité.

16. Manifestations 2016

Journée Mondiale de l'eau le 22 mars 2016

Formation organisée par le SBV à Sursee du 13 et 14 avril 2016, le Président encourage les membres de l'AFSR à y participer.

Remise des Brevets des fontainiers le 22 avril 2016, l'AFSR sera représentée par le Président.

Prochaine Assemblée Générale de l'AFSR le 09.03.2017, le lieu n'a pas encore été choisi, plusieurs propositions nous sont faites, nous continuerons à nous déplacer dans toute la Suisse Romande, pour être au plus proche de nos membres.

17. Propositions individuelles et divers

Pour conclure plusieurs points pour rappel sont abordés par le Président :

La demie-page dans la brochure « Reflet » de la SSIGE pour un article donnant la parole à l'AFSR. La brochure paraîtra 4 fois par années, ce qui nous donnerait la possibilité de rédiger 4 articles ayant trait à nos travaux et à notre association. C'est une formidable occasion de promouvoir notre Association et **donner ainsi l'occasion à tous nos membres de s'exprimer** sur des sujets concernant leurs réseaux, leurs travaux, leurs expériences, etc... dans le domaine de l'eau.

Nicolas informe que les Polos, tels que ceux portés par les membres du Comité, sont en vente au prix de Frs. 40.-. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur la liste déposée sur la table. Quelques Polos sont encore disponibles, pour les commandes adressez-vous au Comité.

Il informe également que des carnets de formations sont à dispositions au prix de Frs. 5.- pour ceux qui le souhaite, la demi-journée de formation y sera inscrite.



Le président demande à l'Assemblée si quelqu'un d'autre souhaite prendre la parole ?

M. Jacques Wagnieres aurait souhaité ajouté un point concernant le contrôle des comptes.

Aujourd'hui le Caissier prélève Frs. 20.- par personne, se qui correspond au Frs. 180.— de défraiement à chaque rencontre du Comité.

M. Wagnières propose de passer se montant à Frs. 25.— par membres participants aux séances du Comité, la contribution doit être versée par le caissier individuellement à chaque membre du Comité et chaque membre de Commission s'il y a lieu d'être.

Le Comité prend note de cette proposition et mettra un point à l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale de 2017.

Le Président remercie l'assemblée de sa participation et clos cette séance à 20h20.

Il invite les participants à partager l'apéritif dinatoire.

AFSR - COMPTE DE FONCTIONNEMENT						Version	15.02.2016	Référence	Patrick
N°	Désignation	Budget 2015	Compte de fonctionnement détaillé 2015		Différence 2015	Budget 2016			
			Charges	Revenus					
1	Frais de fonctionnement Comité + Commission Aqua Pro	4'000.00	3'087.00		913.00	2'000.00			
2	Frais, postaux, timbres, enveloppes, papiers.	1'400.00	376.20		1'023.80	1'000.00			
3	Assemblée Générale	2'000.00	1'773.35		226.65	2'000.00			
4	Assurance responsabilité civil				0.00	250.00			
5	Site internet	2'000.00	195.50		1'804.50	2'000.00			
6	Participation aux frais de traduction	2'500.00			2'500.00	2'500.00			
7	SSIGE	250.00	237.60		12.40	2'100.00			
8	Articles publicitaires	3'000.00	2'987.90		12.10	2'000.00			
9	Aqua Pro Bulle 2016 (à payer en 2015)	2'500.00	2'522.90		-22.90				
9	Aqua Pro Bulle 2016 frais de fonctionnement					1'500.00			
10	Divers								
11	Cotisation (membres actifs, membres passifs, don)			10'050.20					
12	Intérêts bancaires			3.45					
13	Vente de produits publicitaires			0.00					
TOTAL		17'650.00	11'180.45	10'053.65	-1'126.80	15'350.00			

SYNTHÈSE (Récapitulation)						
N°	Désignation	Revenus 2015	Charges 2015	Différence 2015	Revenus 2016	Budget 2016
1 à 10	Frais de fonctionnements		11'180.45			
11	Cotisations (membres actifs, membres passifs, don)	10'050.20			15'500.00	15'350.00
12	Intérêts bancaires	3.45				
13	Vente de produits publicitaires	0.00			200.00	
TOTAL		10'053.65	11'180.45	-1'126.80	15'700.00	15'350.00

BALANCE DES COMPTES (Bancaire et Postal)				Solde 31.12.2014	Revenus 2015	Charge 2015
Comptes à la banque UBS						
0024 3243 3301 2140 Y / CH 56 0024 3301 21 M1 V				CH 43	31'191.55	1'553.45
Comptes à La Poste						
CH06 0900 0000 1475 0628 9 / CH17 0900 0000 1456 4427 3					-	8'500.20
BALANCE DES COMPTES (Bancaire et Postal)				Solde 31.12.2015	Revenus 2016	Charge 2016
Comptes à la banque UBS						
43 0024 3243 3301 2140 Y / CH 56 0024 3301 21 M1 V				CH	21'564.55	
Comptes à La Poste						
CH06 0900 0000 1475 0628 9 / CH17 0900 0000 1456 4427 3					8'500.20	15'700.00
Total (Solde pour l'exercice 2015)					30'064.75	
SOLDE PREVISIBLE AU 31.12.2016						30'414.75